

APPEL À PARTICIPATION FÊTE DE LA SCIENCE 2025 EN NOUVELLE-CALEDONIE

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2025

L'édition 2025 de la Fête de la Science se déroulera du 3 au 13 octobre 2025. Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science, la technique et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

[Dépôt des candidatures au plus tard vendredi 30 mai inclus.](#)

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE.....	3
METTRE EN ŒUVRE LA FÊTE DE LA SCIENCE.....	3
Qui peut participer ?	3
Quand ?.....	3.
Où ?	3
Sous quelle forme ?	3
Pour qui ?.....	4
Sur quelle thématique ?	4
Avec quels objectifs et enjeux ?	5
COMMENT PARTICIPER A LA FÊTE DE LA SCIENCE	6
Participation	6
Obtenir le label « Fête de la science ».....	6
LA COMMUNICATION	6
LE CALENDRIER PREVISIONNEL	7
LES CONTACTS	7
ANNEXE	8

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis 1991, la Fête de la science se déroule tous les ans au mois d'octobre ou de novembre. Cet événement incontournable de culture scientifique propose dix jours de manifestations gratuites en France métropolitaine, outre-mer et à l'international.

Des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se réunissent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations. De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : expériences, jeux, ateliers participatifs, festivals, visites de lieux, cafés des sciences, spectacles vivants...

En Nouvelle-Calédonie, la Fête de la Science est coordonnée par le CRESICA, Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec la Délégation Territoriale à la Recherche et à la Technologie.

METTRE EN ŒUVRE UN EVENEMENT

QUI PEUT PARTICIPER ?

Acteurs scientifiques, économiques, associatifs, culturels ou pédagogiques, et même les pouvoirs publics, chacun peut participer à la Fête de la science et intégrer le programme national (sous réserve de validation de l'évènement par le comité de labellisation). C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

QUAND ?

L'édition 2025 se déroulera du **vendredi 3 au lundi 13 octobre 2025**.

OÙ ?

Dans votre structure ou celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un village des sciences, dans votre laboratoire, votre entreprise, votre club de sport ou musée, sur un site de recherche, dans un établissement scolaire, ou tout autre lieu public où les gens se rassemblent. En ville ou en brousse, en montagne ou en bord de mer...

L'accès doit être libre et gratuit, les réservations sont autorisées si nécessaires.

SOUS QUELLE FORME ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer :

- ➔ Un événement ponctuel en « initiative locale » sous la forme de : atelier, jeu, rencontre /débat, spectacle, visite de site...
- ➔ Un événement multi-animations pouvant avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les animations sont proposées :
 - Un village des sciences est un événement rassemblant un grand nombre d'animations (ou événements ponctuels), sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les

différents stands, le public rencontre des chercheurs, des bénévoles d'associations, des ingénieurs, des acteurs culturels...

- Un festival est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
- Un parcours scientifique est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposées sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, quête/jeu de piste, ...).
- [NOUVEAUTÉ] - Une Nuit de la science est un événement organisé en nocturne, le premier vendredi de la Fête de la science et rassemblant dans une ambiance festive, plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques.

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! En présentiel et/ou en ligne. Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : **une information scientifique de qualité, adaptée au public, proposée dans un cadre convivial et de manière gratuite !**

POUR QUI ?

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à **tous les publics de tous âges** (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, professionnels, sceptiques ou passionnés de sciences) et peuvent aussi être réservés à un type de public (scolaires, étudiants, ...).

Ce ne sont pas des événements dédiés aux professionnels.

SUR QUELLE THEMATIQUE ?

La thématique nationale de l'édition 2025 de la Fête de la science portera sur :

INTELLIGENCE(S)

Chaque jour, l'actualité met en lumière les performances mais aussi les dangers du développement spectaculaire de l'intelligence artificielle (IA). Au centre d'une compétition acharnée au niveau mondial, l'IA s'immisce dans tous les domaines, ouvrant ainsi les portes vers une nouvelle révolution. Devenue plus « intelligente » que l'humanité, la machine pourrait-elle un jour la surpasser ? Mais de quelle intelligence parle-t-on ?

L'intelligence a longtemps été perçue comme le propre de l'humain. Au début du XXe siècle, l'intelligence devient palpable, presque mathématique à travers l'introduction du concept de quotient intellectuel. L'intelligence se résume alors à un nombre.

Les dernières avancées scientifiques démontrent qu'elle existe sous des formes aussi variées que nuancées. Du comportement des cellules aux capacités étonnantes des plantes, des prouesses cognitives des animaux à l'émergence de l'IA, la notion d'intelligence se manifeste de multiples manières et défie notre pensée.

L'édition 2025 de la Fête de la science invite le public à explorer toutes les formes d'intelligence et à repenser ce que signifie être intelligent, au-delà des frontières humaines.

L'intelligence artificielle, une thématique au cœur de l'actualité

Sommet pour l'action de l'IA

À l'initiative du président de la République, la France accueille les 10 et 11 février 2025 des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables d'organisations internationales, des chefs d'entreprises privées de toute taille ainsi que des représentants de premier plan du monde universitaire et de la société civile à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA.

Ce Sommet aborde cinq thèmes essentiels :

- L'IA au service de l'intérêt public ;
- L'avenir du travail ;
- L'Innovation et la culture ;
- L'IA de confiance ;
- La gouvernance mondiale de l'IA.

AVEC QUELS OBJECTIFS ET ENJEUX ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux ;
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens ;
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité ;
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche ;
- Valoriser le travail de la communauté scientifique ;
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public ;
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.

COMMENT PARTICIPER A LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

PARTICIPATION

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2025 de la Fête de la science doit s'inscrire sur le site national (www.fetedelascience.fr/). La fiche méthode d'inscription se trouve en annexe.

Les données renseignées, notamment la description de votre événement, seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc essentiel de remplir le plus précisément possible ces informations. Néanmoins, il sera évidemment possible d'enrichir et d'affiner le contenu de votre événement les mois suivants sur cet espace connecté du site www.fetedelascience.fr.

OBTENIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Le Comité de labellisation se réunira début juin 2025 avec pour objectif de labelliser les projets. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de la coordination territoriale.

La label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte des valeurs déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Comité de labellisation.

L'événement doit respecter les critères suivants :

- **DATES** • Tout événement sera proposé avec au moins un jour inclus dans les dates officielles de la Fête de la science, soit du vendredi 3 au lundi 13 octobre 2025, pour une cohérence d'ensemble et une communication optimale.
- **LA GRATUITÉ ET L'ABSENCE DE BUT LUCRATIF** • Ne peuvent être labellisés « Fête de la science » que les événements gratuits, favorisant ainsi un libre accès à tous les publics. De plus, ces événements doivent être entièrement désintéressés financièrement et ne poursuivre aucun objectif commercial ou promotionnel.
- **LA VALIDATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET LA NEUTRALITÉ** • En participant à la Fête de la science, le porteur de projet s'engage à garantir la qualité des informations scientifiques véhiculées. En cas de thème faisant l'objet de débats, le porteur de projet devra garantir l'objectivité et la neutralité des intervenants.
- **LE RESPECT DU CALENDRIER** • Le porteur de projet s'engage à transmettre toutes informations nécessaires demandées pour la constitution des programmes et des différents outils de communication. Après la manifestation, il s'engage également à renseigner l'enquête d'évaluation dans les délais imposés, pour la constitution du bilan régional de la Fête de la science.

LA COMMUNICATION

La communication générale autour de la Fête de la science (nationale et territoriale).

LE RÔLE DE LA COORDINATION TERRITORIALE

- Fournir un kit de communication aux porteurs ;
- Suivre la mise en ligne des événements par les porteurs de projets sur le site de la Fête de la science ;
- Animer de manière soutenue les réseaux sociaux.

LE RÔLE DU PORTEUR DE PROJET

Le porteur de projet est invité à assurer la communication et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports de son ou ses événement(s).

LE CALENDRIER PREVISIONNEL 2025

- **28 FÉVRIER** • Lancement de l'Appel à participation FdS2025
- **4 AVRIL** • Réunion d'information pour les porteurs de projets
- **JUSQU'AU 30 MAI INCLUS** • Inscription en ligne sur le site www.fetedelascience.fr
- **DEBUT JUIN** • Réunion Comité de Labellisation
- **DÉBUT SEPTEMBRE** • Envoi du dossier de presse national
- **DÉBUT SEPTEMBRE** • Diffusion du dossier de presse territorial, des affiches, du programme
- **3 OCTOBRE** • Lancement de la Fête de la science
- **DU 3 AU 13 OCTOBRE** • Fête de la science
- **OCTOBRE À NOVEMBRE** • Enquête d'évaluation

LES CONTACTS

Pour toute demande de renseignements, merci de contacter la coordination territoriale de l'évènement :

fetedelascience.nouvellecaledonie@recherche.gouv.fr

Cellule de coordination et gestion de projets du CRESICA : 290276 (UNC) / 280606 (IRD)

Prochain RENDEZ-VOUS: LE 4 AVRIL pour la réunion d'information !

ANNEXE

FICHE MÉTHODE

COMMENT CONTRIBUER SUR L'ESPACE CONNECTÉ ?

Afin de pouvoir créer son événement, il faut se rendre sur le site www.fetedelascience.fr

1. Se connecter à son compte ou créer un nouveau compte

Le porteur de projet peut avoir accès à l'espace connecté en :

- Se connectant avec ses identifiants habituels s'il a déjà été contributeur du site à partir de 2020.
- Créant un nouveau compte si c'est un nouvel utilisateur.

Se connecter Créer un nouveau compte Mot de passe oublié

Créer un nouveau compte

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Courriel *

Mot de passe * ?

☐ 8 caractères ☐ un chiffre ☐ une majuscule ☐ une minuscule
☐ un caractère spécial (ex : !?%& ...)

Confirmer le mot de passe *

☐ Rendre les mots de passe égaux
Concordance des mots de passe :

Full name *

Telephone ?

☐ En cochant cette case, vous acceptez les **conditions d'utilisation**. En particulier, vous vous engagez à prendre en charge les droits d'auteur relatifs aux contenus que vous publiez ici (photos, textes, vidéos) et vous êtes assuré-e que leur utilisation pour cette publication est autorisée. Le ministère ayant une responsabilité d'hébergeur limitée, sa responsabilité ne pourra être engagée. *

Créer un nouveau compte

2. Renseigner le formulaire d'inscription d'un évènement en cliquant sur « ajouter un événement multi-animations » ou « événement ponctuel ou une animation »

Accueil > Mon tableau de bord

Mon tableau de bord

Ajouter un événement multi-animations

Ajouter un événement ponctuel ou une animation

Comment choisir

Mes organisations

Mes lieux

Se déconnecter

Mon profil

Type de projet / animation	Région	Département	Thématique	Statut	Situé		
- Tout -	Tout	Tout	- Tout -	- Tout -	- Tout -	Appliquer	Réinitialiser

Chercher

Vous n'avez pas encore créé de projets.

Une page [d'aide à la saisie](#) des événements est à la disposition du porteur de projet.